

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-812/SG/FP portant mise à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, d'un adjudant-chef du cadre des infirmiers militaires.

n° 71-812/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
1 juin 1971

Numéro JO  
n° 12 du 25/06/1971

Date du numéro  
25 juin 1971

### TEXTE INTÉGRAL

M. Joseph Casanova, adjudant-chef des troupes de Marine, en position «cadre – hors budget des armées », est, pour compter du 10 mai 1971, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour servir à l'Hôpital Peltier en remplacement numéridue de l'adjudant-chef Marrast rapatriable.